



**Association des Retraités
et Préretraités Sanofi-Aventis de Vitry**

COTISATION 2018

La 16^{ème} Assemblée Générale du 3 février 2017 a fixé la cotisation statutaire pour 2018 à 45,00 € par adhérent.

Coordonnées du ou des adhérents

Titulaire : Nom..... Prénom.....
Date de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :
.....

Conjoint : Nom..... Prénom.....
Date de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :
.....

Enfants (personnes) à charge : Nom(s)Prénom(s).....
Date(s) de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :
.....

Pour le conjoint et personnes à charge : ne remplir que si vous souhaitez leurs adhésions

Si changement en 2017 :

Adresse.....
.....

Tél. fixe : Portable.....

Courriel :.....

Nous, ci-dessus désignés, renouvelons notre adhésion à l'ARPA – Vitry pour 2018

Date : Signature du

titulaire :.....

**En cas de non renouvellement, nous l'indiquer par retour du courrier ou par e-mail
(arpa-vitry@orange.fr)**

	Par adhérent	Nombre	Total
Cotisation statutaire	45,00 €		
Cotisation Solidaire * montant libre			
Total			

***A partir de 2018 il n'y aura plus de tombola.**

Le principe d'une cotisation de solidarité, facultative, et d'un montant libre, est maintenu. Il ne sera plus abondé par l'ARPA-Vitry. Nous vous invitons à être nombreux, comme vous l'avez été en 2017, à répondre à cet appel à la solidarité, au profit du Secours Populaire de Vitry.

**Chèque à l'ordre de
ARPA-Vitry**

Conservez un double de ce document : quelle que soit la date à laquelle vous renouvelerez votre cotisation, votre chèque ne sera encaissé que début janvier 2018

Adresse postale : A.R.P.A. - VITRY
158 rue Julien GRIMAU - Bâtiment C 5 - 94 400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 43 91 90 06 (répondeur) - e-mail : arpa.vitry@orange.fr